

# DEVELOPPEUR D'APPLICATIONS MOBILES



## Description

Le Développeur d'Applications mobiles est un professionnel chargé d'analyser, de concevoir, d'implémenter et de procéder au déploiement d'applications mobiles, en utilisant les outils de la programmation mobile. Il assure le suivi du bon fonctionnement (maintenance) des applications et génère une documentation pour leur utilisation.

Les activités réalisées par le Développeur d'Applications mobiles sont :

- l'analyse de cahiers de charges ;
- la modélisation des besoins ;
- l'implémentation de la solution ;
- le déploiement et la maintenance de l'application.

## Compétence particulière 488 heures

| N° | INTITULE DES COMPETENCES         | Quota horaire |
|----|----------------------------------|---------------|
| 1  | Modéliser une application mobile | 104h          |
| 2  | Réaliser une application mobile  | 324h          |
| 3  | Déployer une application mobile  | 60h           |

## Compétences générales 722 heures

| N° | INTITULE DES COMPETENCES                         | Quota horaire |
|----|--------------------------------------------------|---------------|
| 1  | Se situer au regard du métier et de la formation | 30h           |
| 2  | Communiquer en milieu professionnel              | 174h          |
| 3  | Développer une citoyenneté active                | 40h           |
| 4  | Utiliser l'outil informatique                    | 90h           |
| 5  | Appliquer la réglementation des TIC              | 42h           |
| 6  | Utiliser les langages de programmation           | 256h          |
| 7  | Utiliser les bases de données                    | 140h          |

## Compétences entrepreneuriales 148 heures

| N° | INTITULE DES COMPETENCES                 | Quota horaire |
|----|------------------------------------------|---------------|
| 1  | Développer la Culture d'Entreprise (CLE) | 58h           |
| 2  | Trouver une Idée d'Entreprise (TRIE)     | 23h           |
| 3  | Créer une Entreprise (CREE)              | 59h           |

## Connaissances

- Techniques de communication : Rapports, PV, Techniques d'expression, etc. ;
- Anglais : Lecture et compréhension de textes ;
- Mathématiques : Logique, Théorie des ensembles, etc. ;
- Informatique : Normes de programmation et de modélisation, Outils de développement, de modélisation et de déploiement, Algorithmes ;
- Législation : Droit des TIC, Protection des données personnelles, Droits et devoirs du travailleur ;
- Entrepreneuriat : Connaissance du marché d'approvisionnement (les principaux fournisseurs, les coûts, les qualités, les délais).

## Condition d'accès à la formation et durée

- Par voie de Concours ou par sélection de dossier
- Niveau requis pour suivre la formation : Baccalauréat toutes séries ou Brevet de Technicien (BT)
- Durée de la formation : 2 ans

## LIEUX D'EXERCICE DU METIER

Le Développeur d'Applications mobiles travaille dans des établissements publics ou privés évoluant dans divers domaines d'activités : les banques, assurances, agences web et dans les structures de E-Commerce, de marketing digital, de télémédecine, de monétique, de E-Learning, etc. Il peut aussi travailler à son propre compte (freelance), dans une entreprise ou à distance (travail à domicile).

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Développeur d'Applications mobiles travaille 8 heures par jour mais il peut être amené à évoluer en quart. Il arrive qu'il travaille à distance. Par exemple : travail à domicile. De plus en plus un environnement fun est créé au sein des entreprises. Un Développeur d'Applications mobiles débutant peut percevoir un salaire de base de 300 000 francs CFA. Le salaire peut évoluer en fonction de l'expérience et de l'ancienneté.

## Quelques établissements

- CFPT-S-J,
- SI,
- ESMT,
- MIIT,
- BEM Tech